

Traité de Westphalie. Je doute s'il n'y a rien d'outré dans cette Lettre, qui n'est qu'un tissu de griets sans nombre, & sur-tout dans les termes suivans. „ On les a chassé au plus rude de l'Hiver, „ sans leur donner le tems de se préparer au voyage, „ & sans permettre qu'ils emportassent ni leurs „ effets ni même leurs habits : On les a enlevé dans „ les Villages, aux Champs & sur les ruës ; & par „ ce moyen on a séparé les familles, & privé les „ maris de leurs femmes, & les femmes de leurs „ maris : on les a fait marcher à main armée en „ troupes, par une seule, ou tout au plus par deux „ différentes routes, & on les a conduit avec précipitation jusqu'aux frontieres des Etats voisins Catholiques & Evangeliques. Tout le recree d'ailleurs dans cet Ecrit sur les Constitutions de l'Empire que le Corps Evangelique prétend être violées en plus d'un endroit par l'Archevêque de Saltzbourg ; mais rien ne paroît plus équitable que la conclusion de cette Lettre : c'est une priere à l'Empereur d'engager par son autorité ledit Archevêque & Prince d'accorder à l'amiable à ses Sujets de la Religion Evangelique, tout ce qu'ils peuvent prétendre en vertu de la Paix de Westphalie ; dans les cas qui regardent la sortie pour cause de Religion, tant par rapport au terme de cette sortie & à la disposition de leurs effets, que pour ce qui regarde la liberté du passage ; afin qu'ils puissent sortir en tel nombre, & choisir tel chemin que bon leur semblera ; ou au cas que Son Altesse Serenissime persiste dans ses refus & exceptions ; de vouloir, en qualité d'Exécuteur suprême de la Paix de Westphalie, ordonner au plutôt une Commission locale, conforme aux Constitutions de l'Empire, pour examiner les choses selon toutes ses circonstances, & les décider selon la justice. On est à présent en

atten-